



Travail.Suisse, septembre 2016

De bonnes raisons pour dire oui à AVSplus

De quoi s'agit-il ? L'initiative veut augmenter les rentes AVS de dix pourcent. Cela équivaut pour les personnes seules à environ 200 francs de plus de rente AVS par mois et pour les couples dans la plupart des cas à environ 350 francs de plus de rente AVS par mois.

Les raisons d'un oui de Travail.Suisse à l'initiative :

- Pour Travail.Suisse, la défense du niveau actuel des rentes est de prime importance. Comme le niveau des rentes dans le 2^{ème} pilier est constamment sous pression en raison de taux de conversion en baisse et de bas taux d'intérêt, il faut une augmentation modérée dans l'AVS pour maintenir à moyen terme le niveau des rentes.
- L'issue de la votation du 25 septembre a une importance déterminante pour que l'on ne réduise pas encore davantage les rentes à l'avenir et pour que l'on augmente pas de manière incommensurable l'âge de la retraite. Le Conseil national va débattre de la réforme de la prévoyance vieillesse déjà lors de la semaine suivant la votation sur AVSplus. Le Conseil national va donc réagir immédiatement en fonction du résultat de la votation populaire.
- Un mauvais score de l'initiative AVSplus légitimera le Conseil national à mettre en œuvre sans ménagement, dans le cadre de la prévoyance vieillesse 2020, les réductions de prestations et les augmentations drastiques de l'âge de la retraite prévues par sa commission sociale. Pour mémoire, rappelons que malgré des augmentations de cotisations, de nouvelles réductions de rentes menacent dans le 2^{ème} pilier ainsi qu'une augmentation automatique de l'âge de la retraite à 67 ans ou encore à un âge plus élevé.
- Un bon score de l'initiative AVSplus incitera les partisans des augmentations de l'âge de la retraite et de la baisse des rentes au Parlement à se montrer plus raisonnables. Ils se rendront compte eux aussi que, sans un compromis acceptable, la réforme de la prévoyance vieillesse échouera devant le peuple. En disant oui à l'initiative, les citoyens et citoyennes montreront que la prévoyance vieillesse leur tient à cœur.
- D'autres raisons encore plaident pour un renforcement de l'AVS : pour environ deux tiers des rentiers et rentières, l'AVS est la source principale de revenu au moment de la retraite. Cela est particulièrement vrai pour les femmes. Pour 38 pourcent d'entre elles, l'AVS est même la seule source de revenus. L'AVS verse pour les femmes et les hommes des rentes de même niveau parce que le travail à temps partiel et le travail familial non rémunéré sont pris en considération (bonifications éducatives). Une augmentation des rentes AVS garantit un meilleur niveau d'assurance pour les femmes.

- Les personnes qui gagnent bien leur vie versent des cotisations sur l'intégralité de leur salaire alors que la rente AVS est limitée au double de la rente minimale. Cette composante solidaire favorise une compensation sociale et l'augmentation des rentes AVS peut en outre être financée par une augmentation acceptable des pourcents salariaux (+ 0.4 pourcent pour chaque partie cotisante).